

Pour un Objectif Eau dans l'Agenda post 2015

10 septembre 2013

A. L'eau reste une véritable urgence au plan international

L'humanité reste devant une véritable urgence dans le domaine de l'eau bien que des avancées sont constatées depuis plusieurs années:

- En matière d'assainissement, l'Objectif du Millénaire pour le Développement qui prévoyait de diviser par deux, d'ici 2015, le nombre de personnes dans le monde qui n'a pas accès à un assainissement de base, sera très loin d'être atteint; 2,5 milliards de personnes n'ont toujours pas cet accès;
- En matière d'eau potable, c'est probablement aujourd'hui entre 2 et 4 milliards de personnes – la moitié de l'humanité! - qui consomment chaque jour une eau non potable, dangereuse voire mortelle;
 - Les chiffres diffusés au plan international par les agences spécialisées des Nations unies, fondés sur les seules données disponibles, indiquent que 783 millions n'ont pas accès à une eau de qualité améliorée, c'est-à-dire protégée des pollutions animales. Si l'on parle d'eau potable, ces chiffres sont beaucoup plus élevés. Un effort très conséquent est à mener pour disposer de chiffres fiables et correspondants à la réalité;
- Enfin, jusqu'à 90 % des pollutions rejetées par l'eau dans les pays en développement le sont sans aucun traitement, entrainant des dommages considérables pour la santé et l'environnement (UN Water report, vol.1, 2012) et
- D'ici 2025, 1,8 milliards de personnes vivront dans des régions où les nappes souterraines seront surexploitées (le nombre de personnes vivant en zones de stress hydrique étant bien supérieur : 2/3 de la population mondiale pourrait être affectée par des situations de stress hydrique à cette date(UNESCO, WWAP, 2006)).

La communauté internationale ne doit, en aucun cas, oublier cette situation inacceptable à un moment où elle s'engage dans l'Agenda post 2015. L'atteinte probable en 2015 de l'Objectif fixé pour l'accès à des sources d'eau améliorée ne doit pas masquer la réalité des faits pour que le droit de l'Homme décidé en 2010 par les Nations unies soit réellement mis en place.

Ce n'est pas un hasard si l'eau est apparue en tête des priorités dans les consultations menées dernièrement par les Nations unies et si le rapport du Panel de haut-niveau co-présidé par 3 chefs d'Etat ou de gouvernements a mis en avant la nécessité d'un Objectif relatif à l'eau.

B. Une situation qui demande impérativement à ce que l'eau fasse l'objet d'un Objectif post 2015 spécifique et prioritaire et que d'autres Objectifs intègrent pleinement l'eau.

Les acteurs français, réunis au sein du Partenariat Français pour l'Eau*, demandent clairement que la contribution de l'eau et de sa gestion à un grand nombre d'enjeux de développement soit pleinement considérée par les Nations unies.

Dans ce contexte, ils portent donc collectivement la *proposition d'un Objectif spécifique sur l'eau*, seule façon de stimuler des avancées significatives dans un domaine dont le monde a besoin pour se développer de façon satisfaisante. Ces avancées ne pourront probablement pas être obtenues avec l'intensité nécessaire si l'eau se trouvait uniquement prise en compte dans des Objectifs relatifs à d'autres enjeux.

Ils proposent l'intitulé suivant pour cet Objectif : **Sécuriser un accès universel et une gestion durable pour l'eau.** Ils œuvrent en cohérence avec différents travaux internationaux, à la définition précise des cibles et des indicateurs qui pourraient être fixés dans un tel Objectif:

- un accès durable et universel à l'eau potable pour tous à moins de 30 minutes du lieu de vie et un accès durable pour tous à l'assainissement et à des infrastructures d'hygiène,
- amélioration de la qualité des eaux et gestion des eaux usées de manière efficiente et durable
- gestion intégrée et durable des ressources en eau,

Ils proposent également que *les autres Objectifs pour lesquels l'eau est une composante fondamentale* (sécurité alimentaire, gestion des risques, santé, énergie, cadre de vie décent et durable, écosystèmes durables...) *intègrent pleinement des cibles relatives à l'eau*.

Ils demandent qu'une « révolution » du dispositif de suivi de la situation de l'eau au plan international soit décidée par les Nations unies au regard des cibles proposées ci-dessus afin de connaitre précisément la situation réelle actuelle et ses évolutions. Pour cela, la mise en place de systèmes nationaux de données et d'informations sur l'eau devra être favorisée.

Enfin, ils demandent que les processus pour l'obtention d'Objectifs Durables pour le Développement (ODD) et pour les Objectifs pour le Développement post 2015 soient rassemblés en un processus unique pour conduire à la définition d'objectifs et de cibles qui s'appliquent à l'ensemble des pays et pas seulement aux pays en voie de développement.

La promotion de cette cause par des organisations internationales auprès des Nations unies et des acteurs impliqués dans les processus post 2015 doit être poursuivie au plus vite. Ceci est d'autant plus nécessaire que le rapport officiel aux Etats-membres pour l'Assemblée Générale de l'ONU de septembre 2013, dit « rapport du Secrétaire général », liste 14 thèmes possibles pour des Objectifs 2015-2030 mais sans que l'Eau soit un de ces thèmes.